

Procès-Verbal de la réunion du Conseil Municipal du Vendredi 26 Août 2022

La lettre de convocation suivante a été adressée à Mesdames et Messieurs les Conseillers le 20 août 2022. Mesdames et Messieurs les Conseillers sont convoqués à la séance ordinaire du Conseil Municipal qui aura lieu le vendredi 26 août 2022.

ORDRE DU JOUR :

- I. **APPROBATION DU PV DU 1^{er} JUILLET 2022**
- II. **QUESTIONS FINANCIÈRES**
- III. **QUESTIONS SCOLAIRES**
- IV. **URBANISME - ASSAINISSEMENT – ENVIRONNEMENT**
- V. **PERSONNEL**
- VI. **TRAVAUX – VOIRIE – BATIMENTS COMMUNAUX**
- VII. **INTERCOMMUNALITÉ**
- VIII. **MANIFESTATIONS ET ASSOCIATIONS**
- IX. **QUESTIONS - INFORMATIONS DIVERSES**
- X. **PROCHAINE RÉUNION**

Présents : Sylvain BARREAUD, Bernard MOREAU, Cathie GUIBERTEAU, Mathieu BOURRIER, Francis BORDET, Marie NEVEUR, Jeannick GUILLOT, Chantal WALLON PELLO, Fabrice CAZAVANT, Laurence PACAUD, Jérôme TISSIDRE, Olivier BURY, Annick GOUINEAU

Absents excusés : Stéphane TRIFILETTI (pouvoir à J GUILLOT), Pauline REINACHTER

Secrétaire de séance : Francis BORDET

I. APPROBATION DU PV DU 1^{er} JUILLET 2022

Le procès-verbal de la réunion du Conseil Municipal du 1^{er} Juillet 2022 a été approuvé à l'unanimité avec la remarque suivante : au paragraphe III/3 : remplacer « le columbarium du cimetière comportant 9 emplacements » par le « columbarium du cimetière comportant 18 emplacements ».

II. QUESTIONS FINANCIÈRES

1) Demande de subvention au titre des amendes de police

Le Maire fait part du besoin de travaux de confection d'emplacements de stationnement devant la Mairie.

Le Maire indique le chiffrage des travaux correspondants, présenté par le Syndicat Départemental de la Voirie, soit :

- Montant HT : 89428.83 €
- Montant TTC : 107 314.60€

Le Maire propose de solliciter le Conseil Départemental au titre du produit des amendes de police - réalisation de parking.

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, à l'unanimité :

- Décide de solliciter une subvention de 40% du montant HT des travaux plafonnés à 60 000€ HT auprès du Conseil Départemental au titre du produit des Amendes de police-réalisation de stationnements.
- Autorise le Maire à signer tout document afférent à ce dossier.

2) Actualisation du devis des travaux du Cœur de Bourg par le Syndicat de Voirie 17

Le projet définitif relatif aux travaux du Cœur de Bourg a été adopté par le Conseil Municipal après modification de l'enrobé et l'ajout de marches entre les espaces de la place.

Le Syndicat de Voirie 17 a réactualisé le devis précédent en tenant compte de ces modifications. Il est composé comme suit :

| | |
|---|----------------|
| ➤ Place du marché | 103 098.96€ HT |
| ➤ Parvis de la mairie..... | 110 222.58€ HT |
| ➤ Voie menant à la Charente | 101 814.99€ HT |
| ➤ Parvis de la salle des fêtes | 111 200.03€ HT |
| ➤ Place avec terrasse | 102 531.83€ HT |
| ➤ Création d'un parking parvis de la mairie | 89 428.83€ HT |
| TOTAL HT : 618 297.22€ HT, soit 741 956.66€ TTC. | |

Après délibération, le Conseil Municipal, à l'unanimité, accepte ce devis actualisé et autorise le Maire à signer tout document afférent à la réalisation de ces travaux.

3) Demande de subvention exceptionnelle par l'association Les Mouettes Rieuses

La Commune a sollicité l'Association des Parents d'Elèves les Mouettes Rieuses lors de l'organisation de la manifestation Piano du Lac dans le cadre des 80 ans de la baignade. Le Maire propose un dédommagement d'un montant de 500€ sous forme d'une subvention exceptionnelle versée en une seule fois.

Après délibération, le Conseil Municipal, à l'unanimité, décide d'attribuer cette subvention à l'association.

4) Devis complémentaire pour la réalisation du nouveau permis de construire relatif au Point Info Tourisme

Dans le cadre de la création du Point Info Tourisme, le Maire indique au Conseil Municipal que le premier projet doit être modifié, nécessitant également le dépôt d'un nouveau permis de construire.

Le cabinet Caillaud-Piguet chargé de cette formalité, présente un devis d'un montant de 800€ HT.

Après délibération, le Conseil Municipal, à l'unanimité, autorise le Maire à signer le devis.

5) Subvention départementale pour l'acquisition d'un véhicule électrique

Le Maire informe le Conseil Municipal de la nécessité de remplacer le véhicule de service Opel Combo. Le choix s'est porté sur un véhicule électrique éligible au Fonds Energie du Département.

Cette aide est de 20% du montant HT, plafonnée à 6 000€ par véhicule.

Après délibération, le Conseil Municipal, à l'unanimité, autorise le Maire à solliciter une subvention au Département au titre du Fonds Energie et à signer tout document relatif à cette opération.

6) Situation locative du Presbytère

Jugement

Le jugement a été rendu par le Tribunal et a été signifié par huissier de justice le 8 Août.

La locataire a été déboutée de toutes ses demandes et a un délai de 2 mois à compter de cette date pour quitter les lieux sans quoi il sera fait appel à la force publique.

Elle est en outre condamnée à payer :

- les loyers avec effet rétroactif depuis avril 2021,
- les frais de procédure,
- 800 € de dommages et intérêts.

Néanmoins, il faudra qu'elle trouve un logement d'ici le 8 octobre, délai nécessaire à la Préfecture pour l'obliger à quitter les lieux.

- **Contrôle du plomb**

Parallèlement, elle a fait un recours qui a entraîné l'expertise du bâtiment. L'ARS (Agence Régionale de Santé) a fait un contrôle du logement le 4 juillet, sans que la Municipalité en soit avertie. Elle a mis en évidence la présence de plomb dans la peinture des portes, des plinthes ainsi que du portail. Le rapport a été communiqué le 12 août avec obligation de réaliser les travaux avant le 11 septembre. Un devis devra être réalisé avant cette date. Les entreprises habilitées à réaliser ces travaux sont peu nombreuses. Deux d'entre elles ont été contactées et la Municipalité est en attente d'un devis.

S'agissant des portes, un ponçage est imposé avant la remise en peinture. Pour les plinthes et le portail, un simple lessivage suivi d'une peinture devrait suffire. L'ARS effectuera une expertise pour s'assurer de la conformité des travaux.

7) Bilans des logements locatifs sociaux gérés par la Semis dans le cadre de la garantie d'emprunts

11 logements sont gérés par la SEMIS avec une convention de 40 ans.

III. QUESTIONS SCOLAIRES

1) Point sur la pré-rentrée

Le cadre sanitaire « socle » reste applicable à la rentrée :

- pas de restriction,
- Gestes barrières à maintenir,
- Aération,
- Nettoyage des surfaces...

Pour pallier à la mise en disponibilité d'un agent du SIVOS, il a été nécessaire de recruter une personne avec un contrat de 15h à compter du 1^{er} septembre 2022.

Projets divers :

- Maintien de l'organisation des temps calmes avec le projet bibliothèque,
- Projet labellisé éco-santé « aller bien pour mieux apprendre »,
- Projet « école du dehors » en maternelle à partir de janvier,
- Expérimentation d'un service de restauration à Crazannes au lieu des 2 actuels. Cela permet d'assurer un encadrement en binôme sur la pause méridienne.

3 nouvelles inscriptions ont eu lieu à la rentrée en Petite Section, Moyenne Section et CE1.

Concernant la cantine de Port d'Envaux, le contrat avec Transgourmet a été renouvelé à la rentrée avec 2 repas dans la semaine à 4 composants au lieu de 5.

Le projet d'approvisionnement localisé en viande et poisson via un supermarché de Saint Savinien se poursuit. 5 cantines sont concernées sur le secteur.

IV. URBANISME – ASSAINISSEMENT – ENVIRONNEMENT

1) Projet d'aménagement de la Place des Halles

2 réunions ont été organisées avec les commerçants et les riverains pour bien appréhender cette période difficile qui va engendrer des contraintes et des nuisances que la Municipalité et les entreprises souhaitent limiter au maximum.

Pendant la réalisation des travaux, les commerçants du marché seront installés parking du Saint Alexis (Rue des Lapidiales).

Le chantier va se dérouler sur 4 mois avec une réception des travaux prévue à la fin de l'année. Il débutera le 7 septembre et devrait se dérouler comme suit :

- 1^{ère} phase : Rue des Gabares, de la Panification et du Quai de Carénage jusqu'à la cale de mise à l'eau du 7 septembre au 15 octobre,
- 2^{ème} phase : rue des Pêcheurs du 1^{er} octobre au 31 octobre,
- 3^{ème} phase : place des Halles et rue du Port en novembre et décembre.

Des éléments de réponse ont été donnés par l'architecte aux questions des commerçants et des riverains.

CYCLAD était présent pour l'organisation du ramassage des poubelles.

2) Circulation Allée des Marronniers et rue du Vallon

Pour prendre en compte le nombre important de passages piétons, liés entre autre à Terra aventura, il serait souhaitable qu'une signalisation à 30 km/h soit mise en place dans ces rues.

Néanmoins, l'Allée des Marronniers étant une voie départementale, il n'est pas possible de délibérer à ce sujet et cette problématique devra être remontée aux services compétents du Département.

3) Compte-rendu de la Commission Biodiversité

La commission biodiversité a été reportée à une date ultérieure.

Le Maire a rappelé que lors de Conseils antérieurs, il avait été évoqué la plantation de haies du Château de Panloy au Chemin Cagouillé. Il a demandé à la Commission biodiversité de mener une réflexion à ce sujet ainsi que sur la possibilité de récupération des eaux pluviales ou retraitées par la station d'épuration pour l'arrosage des plantations et massifs de la Commune.

2) Signalisation du fleuve Charente

Un courriel a été adressé au service des voies d'eau du Département pour lui faire part de remarques concernant les panneaux de signalisation qui ont été mis en place entre la Commune de Port d'Envaux et celle de Taillebourg sur le fleuve Charente.

Lorsque l'on vient de Taillebourg vers Port d'Envaux, le panneau de sortie de zone de vitesse et celui en face qui indique l'entrée dans la zone ont été placés par erreur au mauvais endroit, approximativement entre le PK 135,8 et le PK 136, aux portes de Port d'Envaux.

Comme indiqué par le règlement particulier de police de navigation du fleuve Charente, la zone de vitesse réservée au ski nautique se situe entre le PK 133,5 et le PK 135,4, c'est à dire que cette zone s'arrête avant la courbe de la Brossardière dans le sens Taillebourg vers Port d'Envaux.

Par ailleurs, les panneaux qui indiquent la zone de vitesse à 60 km/h ne précisent pas que cette vitesse est exclusivement autorisée au ski nautique et que tous les autres bateaux doivent limiter leur vitesse à 10 km/h.

De ce fait, les pilotes d'embarcations à moteur, autres que ski nautique, estiment être dans leur droit et naviguent à 60 km/h entre les panneaux d'entrée et de sortie de zone 60.

La signalisation en place est insuffisamment précise et doit être revue afin de la rendre compréhensible et surtout applicable par tous les usagers du fleuve Charente.

V. PERSONNEL

1) Conditions d'embauche du nouvel agent

Le nouvel agent va partir en formation en octobre afin d'être en capacité d'accomplir les missions de sécurité publique et à terme de pouvoir assumer le rôle dévolu à son prédécesseur.

Du 15 juillet au 15 août, il aura obligation de travail les samedis et dimanches après-midis. Il effectuera 35 heures de travail toute l'année, 8 heures par jour sauf le mercredi où il ne travaillera que le matin.

Il devra également suivre une formation pour être assermenté et être autorisé à verbaliser.

Un autre agent technique fera valoir ses droits à la retraite en mai 2022. Il sera responsable technique jusqu'à son départ en retraite.

2) Départ du Garde-Champêtre

Le garde champêtre partira à la retraite le 30 septembre 2022. Un pot de départ sera organisé le 23 septembre.

VI. TRAVAUX – VOIRIE – BÂTIMENTS COMMUNAUX

1) Travaux réalisés par les employés communaux

Transport de mobilier pour les différentes manifestations (barrières, tables, chaises),

Réparation du mât de la baignade et dépose de sable,

Pose et réparation de panneaux,

Divers travaux au profit des écoles :

- Remise en peinture des jeux,
- Pose d'un lino dans la classe verte,
- Petits travaux de maintenance,

Elagage, arrosage et entretien des espaces verts,

Réparation, sanitaires du Pré Valade (urinoir et porte),

Remise en état du mur du lotissement des bateliers.

2) Projet de travaux

Changement d'emplacement de la plate-forme des containers poubelles du Pré Valade qui sera déplacée de 50m vers la rue des Marais,

Construction du mur devant la boulangerie.

VII. INTERCOMMUNALITÉ

Galaxie des Pierres levées

Les travaux sont quasiment achevés. L'agora a été réalisée et les statues vont être installées en septembre. Les lapidaires vont sculpter les portes d'entrée de la Rotonde et 6 à 7 statues devraient être conservées dans le village de Port d'Envaux.

VIII. MANIFESTATIONS ET ASSOCIATIONS

1) Manifestations passées

| ORGANISATEUR | EVENEMENT | DATE | COMMENTAIRE |
|------------------------------------|---------------------------|-------------|---|
| Echappée Belle | Assemblée Générale | 1/07 | Nouvelles activités créées au sein de l'association (sophrologie, country et théâtre). Le prix de la cotisation reste inchangé : 60€. Angélique Lolliérou reste présidente, Véronique Plessard rentre au bureau comme vice-présidente. Le bilan financier de l'association est bon. |
| 80 ans de la baignade | Inauguration | 2/07 | Cérémonie d'ouverture très réussie réunissant les partenaires, sponsors et invités de la Municipalité. Elle s'est terminée par un apéritif et pour celles et ceux qui le souhaitaient un pique-nique sur les pelouses du Pré Valade. |
| 80 ans de la baignade | Ici commence la Mer | 2/07 | Avec La SurfRider Fondation et en partenariat avec les Pêcheurs Port d'Envallois. Ensemble sur la Commune de Port d'Envaux, prenons soin de notre fleuve. Collecte et comptage de déchets, éducation à l'environnement. Matinée très réussie. De très nombreux déchets ont été collectés. |
| CDC – 80 ans de la baignade | Croisière sur la Charente | 5/07 | Tous les éléments étaient réunis pour passer une bonne soirée (beau temps, animations de qualité) 125 personnes ont pris place sur le Palissy III. |
| Panloy | Soirées hantées | 12 et 20/07 | Encore une réussite |
| Avec un nombre Associations Mairie | Fête Nationale | 13/07 | 19h : repas sur la place des Halles (jambon frites), animations, bal. La retraite aux flambeaux et le feu d'artifice initialement prévus ont été annulés pour cause de canicule. Cette soirée fait apparaître une recette de 1937,32€ à partager entre les 4 associations parties prenantes (484,33€). Les associations remercient la Municipalité pour son soutien et plus particulièrement les Conseillers Municipaux qui donnent un sacré coup de mains pour l'organisation de cette soirée. |
| Pêche | concours de pêche | 14/07 | 14h 17h |
| Fous Cavés | festival | 15 et 16/07 | Vendredi et samedi soirs "concerts". Samedi 14h-18h animations gratuites sur le Pré Valade, le spectacle " le radeau" avec la compagnie «Coyotte Minute » initialement prévu sur la plage a eu lieu sur le pôle jeunesse. Une chaleur étouffante a peut être freiné la fréquentation sur le pôle jeunesse. Les concerts du soir ont vu passer en moyenne 1000 personnes par soir. |
| Panloy | Cluedo | 16/07 | Un peu moins de fréquentation due sans doute à la météo |

| | | | |
|---------------------------------------|-------------------------------|----------------|---|
| 80 ans de la baignade | Piano du Lac | 22,23 et 24/07 | Un concert flottant avec la compagnie artistique « Piano du Lac », a été proposé au public trois soirées consécutives. Evelyne Zou, chanteuse, évolue dans un univers rempli de fantaisie et de dérision. Nico étoile, lui, manie avec subtilité le désespoir comme la beauté du monde, à la faveur de sa poésie douce-amère. Des spectateurs qui ont été conquis par le spectacle. 710 personnes sur les trois soirées (210 le 22, 195 le 23, et 305 le 24). |
| CD Voile -80 ans de la baignade | Initiation Paddle | 23/07 | Malheureusement l'animation n'a pas eu lieu. Pour des raisons familiales de dernière minute, l'animateur du CD Voile n'a pas pu honorer son animation. 48 personnes ont été rappelées pour annuler. |
| Lapidiales | WE de la mer Baltique | 23 et 24/07 | films, lectures, repas nordique sur réservation |
| 80 ans de la baignade | Journée jeunesse | 26/07 | Ateliers ludiques (avirons, waterpolo, course waterpolo, course d'orientation...) journée très réussie, les jeunes des secteurs jeunesse des CDC de St Savinien et Cœur de Saintonge, ainsi que le centre de loisirs de St Radegonde ont profité pleinement de toutes les activités. Les jeunes et moins jeunes de Port d'Envaux et les vacanciers de passage ont également participé aux différents ateliers proposés. |
| 80 ans de la baignade | Siestes sonores | 1/08 | Animation très bien suivie, 32 personnes sont venues se détendre dans le Pré Valade. Bonne ambiance. |
| Mairie -Gabarrier Pizzeria, Canotiers | Soirée conviviale et musicale | 13/08 | Belle soirée. Les trois terrasses des restaurants ont affiché complet, la buvette organisée sur la place des Halles a moyennement fonctionné. Le feu d'artifice, de nouveau, n'a pas pu être tiré. Les commerçants sont demandeurs pour renouveler l'expérience. |
| 80 ans de la baignade | Randonnée fluviale | 13/08 | En partenariat avec la Commune de Taillebourg, les canoés kayaks, paddles et embarcations déguisées partaient de la Rutelière jusqu'au Château de Panloy pour terminer leur périple à la cale de mise à l'eau de Port d'Envaux. A notre grand regret, compte tenu du faible nombre d'inscriptions, cette animation a été annulée. |
| 80 ans de la baignade | Initiation au ski nautique | 14/08 | C'est à partir du ponton homologué du Nautic Club de Taillebourg (NCT) que Les enfants de 3 à 16 ans ont eu la possibilité de venir s'initier au ski nautique. Cette animation offerte par le NCT a permis à une vingtaine d'enfants dont la moitié de Port d'Envaux de goûter aux plaisirs de la glisse. |
| Paroisse | Messe | 15/08 | Belle réussite, une soixantaine d'adultes et 15 enfants étaient réunis dans le Pré Valade pour la messe de l'Assomption |

2) Manifestations à venir

| ORGANISATEUR | EVENEMENT | DATE | COMMENTAIRES |
|-----------------------|----------------------|-------|---|
| 80 ans de la baignade | Cérémonie de clôture | 27/08 | 11h30 sur le Pré Valade Ce sera l'occasion de faire le bilan du fil rouge et de remercier celles et ceux qui par |

| | | | |
|----------------------------|-------------------------------|--------------|---|
| | | | leur contribution et participation ont soutenu cette aventure. |
| Chasse | Vente de cartes | 2/09 | 17h 19h à la salle des Fêtes |
| Raquette Port d'Envalloise | Assemblée Générale | 5/09 | 18h30 à la Salle Polyvalente |
| Les Lapidiales | Fête des Lapidiales | 9, 10, 11/09 | Animations, repas nordique samedi à 20h (sur réservations) |
| Basket | Assemblée Générale | 10/09 | 10h salle polyvalente |
| Mairie | Après-midi associatif | 10/09 | 15h 18h sur le plateau sportif |
| CDC | Balades Romanes et Gourmandes | 10/09 | Découverte du village et visite découverte de la ferme de Pibot rdv 14h30 sur le Pré Valade |
| Panloy | Journée du patrimoine | 18, 19/09 | 10h 18h |
| | Cluedo | 24/09 | |

3) Point sur la fête des 80 ans de la baignade

Toutes les animations ont remporté un vif succès et ont été riches en enseignements. Un premier bilan financier encore provisoire s'agissant des dépenses a été présenté aux Conseillers Municipaux.

IX. QUESTIONS – INFORMATIONS DIVERSES

1) Contrôle sanitaire des eaux destinées à la consommation humaine

Un contrôle sanitaire des eaux destinées à la consommation humaine a été effectué le 30 juin 2022 au centre bourg.

Eau d'alimentation conforme aux exigences de qualité en vigueur pour l'ensemble des paramètres mesurés.

2) Contrôle de la qualité sanitaire des eaux de baignade

De nombreux contrôles sanitaires des eaux de baignade ont été effectués lors de la saison estivale 2022.

Le contrôle sanitaire comprend des analyses régulières de l'eau. Le résultat pour chaque prélèvement est qualifié de « mauvais », « moyen » ou « bon ».

La majorité des contrôles a fait ressortir une bonne qualité des eaux de baignade.

X. PROCHAINE RÉUNION

Vendredi 30 septembre 2022 à 19h.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 21h55.

Fait et délibéré en Mairie, les jours, mois et an ci-dessus.

BARREAUD

MOREAU

GUIBERTEAU

BOURRIER

BORDET

NEVEUR

GUILLOT

WALLON-PELLO

CAZAVANT

PACAUD

TISSIDRE

BURY

GOUINEAU